

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22 novembre 2022

Nombre de membres afférents : 18

En exercice : 18 Qui ont pris part à la délibération : 15

Date de la Convocation : 17/11/2022

Date d'affichage : 17/11/2022

L'an deux mil vingt- deux et le 22 novembre à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué par le Maire s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la salle du Conseil, sous la présidence de : Monsieur Yves COURBIS, Maire.

Présents : Jean- Michel GAMORE- Mylène DELORME - Christophe GRANGER- Laure DUCHAMP -GAUTHIER Laurent- Jean GRANGER- David MAGNET- Joël MALIGNIER- Nathalie MARECHAL- - Marylin MOUTET- Daniel PEYROL- Aurélie SYLVESTRE- Patrice TETARD.

Excusés : Jean- Luc MONTAGNER (pouvoir donné à Joël MALIGNIER)- Véronique AUGIZEAU- Céline POIRRIER- Alexandra CHABANIS.

Daniel PEYROL a été nommé secrétaire de séance.

Délibération 2022-080: Autorisation de signature d'un contrat de réservation avec la SCICV « AGORA » pour l'acquisition de l'Espace Santé

Monsieur le Maire rappelle le projet d'aménagement initié par RAMPA REALISATIONS pour la construction d'un ensemble immobilier, pour lequel un permis de construire a été déposé par l'aménageur et délivré par la Mairie d'Allan le 21 avril 2022 autorisant la création d'un pôle tertiaire et immeubles résidentiels (dont 26 logements).

La Commune d'Allan souhaite acquérir, dans cet ensemble immobilier, des locaux qui seront réservés à la création d'un Espace Médical, afin d'assurer l'accueil de professionnels de santé engagés dans le projet à savoir 3 médecins généralistes et une infirmière. D'autres professions médicales pourront s'y installer en complément.

A ce titre, il est proposé au Conseil Municipal d'approuver la signature d'un contrat de réservation entre la Commune et la société « AGORA » représentée par Thibault Rampa, portant sur l'acquisition des biens et droits immobiliers désignés ci-après dans le contrat, sous réserve de la réalisation du projet.

Le contrat concerne le Bien désigné, dans le contrat, « Logt n°04 – CABINET MEDICAL », situé au rez-de-chaussée de l'ensemble immobilier (qui sera construit sur les parcelles cadastrales n°AI77, AI185, AI186, AI125, AI130, et AI178) pour une surface de 212,01m².

La vente du Bien réservé en ce compris ses lots accessoires sera offerte au réservataire au prix ferme et définitif de 618 362,05€ HT soit 742 035,00€ TTC (hors frais de notaire estimés à 12 000 €) et fera l'objet d'une réitération ultérieure par acte authentique.

La livraison pourrait avoir lieu au cours du 2^{ème} semestre 2024, selon l'achèvement des travaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à L'UNANIMITE

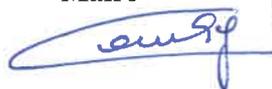
D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer le contrat de réservation et à verser, en l'étude de Maître Cédric Buchel au Teil, le dépôt de garantie correspondant à 5% du montant en € TTC susmentionné soit la somme de 37 102 € TTC.

POUR : 15

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Yves COURBIS,
Maire





BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Commune d'Allan

Utilisateur : DEFOSSE Valérie

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	2022_106
Date de la décision :	2022-11-22 00:00:00+01
Objet :	Autorisation de signature d'un contrat de réservation pour l'acquisition des espaces de santé
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	3.1 - Acquisitions
Identifiant unique :	026-212600050-20221122-2022_106-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
026-212600050-20221122-2022_106-DE-1-1_0.xml	text/xml	1037
Nom original :		
2022-080 Autorisation de signature d'un contrat de réservation Espace Santé.pdf	application/pdf	132701
Nom métier :		
99_DE-026-212600050-20221122-2022_106-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	132701
Nom original :		
CONTRAT RESERVATION ALLAN - MAIRIE D ALLAN - MEDECINS.pdf	application/pdf	386791
Nom métier :		
73_CO-026-212600050-20221122-2022_106-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	386791

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	24 novembre 2022 à 09h07min44s	Dépôt initial
En attente de transmission	24 novembre 2022 à 09h07min45s	Accepté par le TdT : validation OK

	<i>Transmis</i>	<i>24 novembre 2022 à 09h07min48s</i>	<i>Transmis au MI</i>
	<i>Acquittement reçu</i>	<i>24 novembre 2022 à 09h07min51s</i>	<i>Reçu par le MI le 2022-11-24</i>